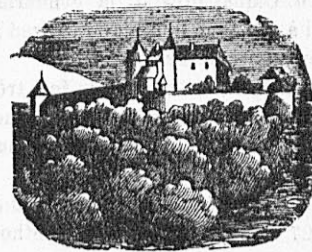




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹² 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 9⁰⁰ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ABONNEMENTS
 Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Étranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
 District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

La Gruyère

est expédiée gratuitement en décembre à tout nouvel abonné pour 1911.

On s'abonne au bureau du journal et dans les bureaux de poste.

BULLE, le 16 décembre 1910.

Les vins artificiels devant les Chambres fédérales.

Bon gré, mal gré, le Conseil national entend que le peuple suisse boive le vin de ses vignes. Il vient de décréter la mort des vins artificiels. La lutte a été assez vive, car, quoi qu'on en dise, le vin artificiel a trouvé des défenseurs au sein des Chambres; vrai est-il que ceux-ci se plaçaient sur le terrain constitutionnel et de la liberté du commerce. Et, dans la foule anonyme des consommateurs, il y aura également des contents et des mécontents. Bien des petites gens se contentaient de ce produit à 20 francs l'hectolitre qui n'a rien de malsain; d'autre part, nous comprenons la joie d'une foule de petits vigneron qui désormais vendront toute leur récolte puisqu'il n'y aura plus la redoutable concurrence à soutenir. Cependant, il ne faut pas trop se réjouir de cette décision en croyant que nous ne boirons plus désormais que du bon vin authentique. On continuera à couper les vins comme auparavant; nous boirons un peu plus d'espagnol et d'italien, voilà tout.

Parmi les principaux orateurs qui ont discuté cette importante question des vins, citons d'abord M. Gobat, du Jura bernois, membre de la minorité de la commission, qui s'oppose à l'interdiction des vins artificiels. D'où dérive-t-on le droit de la Confédération de prescrire cette interdiction? L'art. 69 bis lui attribue le droit de légiférer sur le commerce des denrées alimentaires. Mais il n'est pas applicable en l'espèce. Légiférer veut dire, en effet, régler et non pas interdire. C'est au reste l'opinion du Département de justice et police qui, dans sa consultation, ne parle pas de l'art. 69 bis.

Reste l'art. 31 sur la liberté du commerce et de l'industrie, qui stipule certaines exceptions à ce principe. Mais aucune d'elles ne permet de prohiber la fabrication des vins artificiels. Il en résulte donc qu'aucun article

constitutionnel n'autorise cette prohibition. Le Département de justice prétend, il est vrai, que cette interdiction est constitutionnelle pour autant qu'elle a en vue non la sauvegarde des intérêts viticoles, mais la protection de la santé publique et du commerce honnête. Mais la Constitution n'en dit pas un mot!

Sans doute le principe de la liberté du commerce n'est pas intangible, et nous restons libres de supprimer le commerce des denrées malsaines, de réprimer la fraude. Mais pour cela il faudrait qu'une loi définisse le principe de liberté du commerce, et, aussi longtemps que cette loi ne sera pas édictée, nous ne serons pas autorisés à faire ces restrictions sans tomber dans l'arbitraire. Nous en avons autorisé deux jusqu'ici, l'une en ce qui concerne l'accaparement, l'autre pour l'autorisation d'exercer certaines professions. Mais ces deux exceptions étaient fondées sur des arguments juridiques et ici on ne nous présente que des considérations philosophiques ou économiques.

Mais, même en admettant l'argumentation du Département de justice, il ne serait pas possible d'interdire les vins artificiels. Ceux-ci ne sont pas fabriqués en fraude. Ils sont vendus comme tels et nous ne pouvons rendre les fabricants responsables des tripotouillages pratiqués par les aubergistes. Ceux-ci, au lieu de réclamer l'interdiction des vins artificiels, feraient bien mieux de n'en pas acheter!

MM. Hörni (Zurich) et Wyss (Berne) ont soulevé la question des indemnités, grosse de conséquences.

Et c'est M. Ruchet, chef du Département de l'intérieur, qui prononce les mots décisifs qui feront sombrer les vins artificiels.

« La question constitutionnelle, dit-il, a été traitée à fond par le Département de justice dans une consultation dont voici la conclusion :

« L'interdiction est compatible avec le principe de la liberté du commerce et de l'industrie, bien qu'elle repose sur des considérations de santé ou de protection industrielle. Des dispositions légales de cette nature ont été constamment permises aux cantons. »

M. Gobat part de l'idée que la liberté du commerce et de l'industrie est un principe intangible. Mais c'est une notion surannée. On a toujours

admis que l'activité commerciale ou industrielle ne devait compromettre ni la vie, ni la santé des citoyens.

Le vin dit de raisins secs n'est plus guère fabriqué aujourd'hui avec des raisins secs. On a remplacé cette matière par le tamarin, les figues pourries. Est-ce sain? Nous en doutons. Demandez aux soldats du 1^{er} corps ce qu'ils pensent du vin artificiel qu'on leur a servi il y a quelques années aux manœuvres de la Broie! Des agriculteurs qui en donnaient à leurs ouvriers y ont renoncé parce qu'il délabrait l'estomac. Le vin artificiel trompe donc non seulement le palais, mais aussi l'estomac.

Il trompe aussi le portemonnaie. On livre une marchandise pour ce qu'elle n'est pas. La fraude vient non des fabricants, mais des intermédiaires, de ceux auxquels M. Gobat conseille de n'acheter que du vin naturel. Mais la concurrence ne le leur permet pas. N'oublions pas que les vins artificiels constituent un tiers de la production des vins naturels indigènes. Il revient à 8 ou 10 centimes le litre, se vend à 18 ou 20 centimes et le consommateur le paie 1 franc à 1 fr. 20 à l'aubergiste.

La loi sur les denrées alimentaires est impuissante contre les trucs des débitants. Le Département du commerce du canton de Neuchâtel signale, par exemple, le cas de négociants en vin qui font prendre des patentes pour la fabrication de vins artificiels par leurs employés ou leurs enfants mineurs! Comment lutter contre de pareils procédés? Seule l'interdiction peut nous sortir de cette situation.

Si vous rejetez la loi, les producteurs eux-mêmes seront forcés de frauder pour soutenir la concurrence. Ce sera la mort de la viticulture et de l'arboriculture.

Quand la vigne sera tuée, ceux-là même qui ont demandé l'élévation des droits sur les vins en réclameront la suppression. Et comment remplacerez-vous les 16 millions que nous rapporte chaque année l'importation des vins?

Le rejet de la loi consacrerait la fraude et le vol sur tout le territoire. Si c'est ce que vous voulez, rejetez-la. Sinon, vous voterez l'entrée en matière.

L'entrée en matière a été votée par 84 voix contre 56.

NOUVELLES SUISSES

Le prix de la farine. — L'association des meuniers de la Suisse orientale a décidé d'abaisser de 3 fr. par 100 kilos le prix des farines.

Tarifs douaniers. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* a annoncé que le Conseil fédéral a décidé à l'unanimité de maintenir les tarifs douaniers, mais d'entrer dans les vues des signataires de la motion Greulich en ce qui concerne l'introduction de la viande congelée. Le Conseil fédéral se réserve naturellement d'examiner minutieusement les conditions actuelles.

Zurich. — Un naufrage. — Un paysan, âgé de 37 ans, s'est noyé dans la Thur, près d'Andelfingen. Il transportait du bois dans une barque, quand celle-ci chavira; l'homme, qui ne savait pas nager, ne tarda pas à disparaître sous l'eau. Son cadavre a été retrouvé deux heures plus tard.

St-Gall. — Le prix du pain. — La Société des boulangers de la ville de Saint-Gall a abaissé le prix du pain de 2 centimes par kilo.

Genève. — Enfant écrasé. — Lundi matin, vers 11 heures, le petit Roger Champod, âgé de 3 1/2 ans, passait sur le quai des Bergues avec sa bonne; on s'arrêta à un moment donné pour regarder les cygnes. Soudain, la bonne, entendant les signaux d'avertissement d'un tramway, rappela l'enfant; celui-ci passa derrière la domestique, voulut saisir la main qu'elle lui tendait derrière le dos, la manqua, trébucha en ne trouvant pas un point d'appui et tomba entre le trottoir et la voiture électrique, qui arrivait à une allure normale au dire de tous les témoins.

Le garçonnet roula sous le tramway, tandis que le wattmann bloquait sa voiture sur un mètre cinquante approximativement. Il fallut 20 minutes pour dégager l'enfant de dessous la voiture; sa tête n'était plus qu'une horrible bouillie.

— **Horrible suicide.** — Une triste découverte a été faite mercredi matin, vers huit heures, par M. Caillat, sous-chef d'équipe à Chambésy.

Sur la voie du lac, à 200 mètres de la station de Chambésy, un cadavre gisait. La tête était aplatie et les deux bras amputés à mi-longueur.

M. Caillat prévint la gendarmerie, qui à son tour informa M. Alfred Boissier, maire de Pregny.

L'identité de la victime fut très facilement établie, grâce à un carnet de chauffeur de taxi-auto, trouvé sur le cadavre.

Il s'agissait de M. Félix Chamot, né le 27 novembre 1869, à Menthonnex (Haute-Savoie), chauffeur de taxi-auto, marié, domicilié rue des Pâquis, 19.

Dans les poches du malheureux, le sous-brigadier Jacquenoud trouva encore divers papiers et un portemonnaie vide.

M. le Dr de Senarclens, de Versoix, constatata le décès, puis M. le maire Boissier ordonna le transport du cadavre à la Morgue judiciaire.

A L'ÉTRANGER

Allemagne. — Fatale méprise d'un braconnier. — Près de Grunenhüheren (grand duché d'Oldenbourg), une fillette de 12 ans traversait une forêt. Un braconnier, croyant apercevoir un chevreuil, la tua d'un coup de fusil. Le meurtrier a été arrêté.

Amérique. — La révolution du Brésil. — Le Tagblatt apprend que le ministre du Brésil à Berlin a reçu une dépêche de Rio-de-Janeiro d'après laquelle l'émeute ne se serait produite que sur le Rio-Grande-do-Sul et dans un bataillon d'infanterie de marine en garnison à Las-Cobras. La mutinerie ne s'est pas étendue aux autres vaisseaux de guerre.

Presque tous les bâtiments de l'île de Las-Cobras ont été détruits par le bombardement. Dans la ville elle-même, plusieurs bâtiments publics et privés ont été endommagés par un obus. Il y a plus de 200 morts ou blessés.

Environ 200 mutins ont été faits prisonniers. Les rebelles ont eu plus de 300 morts ou blessés. Les pertes des troupes gouvernementales s'élèvent à environ 100 morts ou blessés.

Le Sénat a voté l'état de siège dans le district de Nicheroi.

-- Sauvés grâce à la télégraphie sans fil. — Une violente tempête avait rejeté l'Olympia sur les côtes de Sea-Island, dans le détroit du Prince-William. La situation du navire était dangereuse.

Fort heureusement, avant que l'eau eût envahi les machines, l'opérateur du système de télégraphie sans fil du bord avait pu lancer un signal

d'appel au secours qui avait été perçu, bien que très faiblement, par la station de télégraphie sans fil de Cordova (Alaska).

Des bateaux de sauvetage partirent alors à la recherche de l'Olympia dont tous les passagers et l'équipage ont pu être sauvés.

Russie. — Incendie d'un paquebot. — Le vapeur *Olgaria*, appartenant à la société russe du Danube, parti dimanche soir, a été en partie détruit par un incendie. Le vapeur est rentré lundi soir à moitié brûlé, sans gouvernail et sans boussole. Un homme de l'équipage a été noyé ; les autres ont été grièvement brûlés.

CANTON DE FRIBOURG

Générosité. — M. B., chef de gare à Granges-Marnand, vient de réaliser un gain de fr. 12.50, provenant des dons que lui ont fait parvenir de très nombreux citoyens broyards auxquels il avait adressé l'*Almanach de Chalamala*.

Quoiqu'il soit stationné sur le territoire vaudois, M. B. n'en est pas moins resté très attaché et très dévoué à son canton d'origine. Il estime que ce bénéfice ne doit pas lui revenir, puisqu'il lui a été procuré par la réclame intense faite par la *Liberté* à la brochure qu'il a lui-même propagée.

Heureux de pouvoir en faire profiter la Caisse de l'Etat de Fribourg, ce généreux concitoyen voudrait cependant savoir, avant d'effectuer ce versement, s'il sera affecté à l'amortissement de la dette publique de cent millions ou s'il servira à tailler une nouvelle veste à M. Python.

La *Liberté* est priée de lui envoyer la réponse contre remboursement des frais de port... (Indépendant).

Nouvelles Etreennes fribourgeoises. — Les *Etreennes* de 1911 s'ouvrent par un intéressant article de M. Fred.-Th. Dubois, sur les armoiries des terres et bailliages de la République de Fribourg. L'auteur donne, en même temps que la description des armoiries, la chronologie des acquisitions territoriales par lesquelles le canton s'est formé. Suivent les *Notes d'un garde-stable de Saint-Nicolas*, qui révèlent un historiographe local inconnu : Joseph Remy (1821-1893). Ces *Notes* contiennent maint renseignement inédit sur le vieux Fribourg, maint détail sur les horreurs du Sonderbund. La Bibliothèque cantonale et universitaire a les honneurs d'une description instructive. Sous le titre : *Les Montenach du Canada*, M.

G. de M. fait revivre deux figures attrayantes d'officiers fribourgeois qui coururent le monde à la poursuite de la gloire et qui transplantèrent sous d'autres cieux un rameau de la famille Montenach. Des articles cynégétiques et ornithologiques, des biographies, des mots pour rire du terroir complètent ce nouveau volume, qui continue la lignée des *Etreennes fribourgeoises*.

Verrerie de Semsales. — L'assemblée générale des actionnaires de la Verrerie a approuvé les comptes de l'exercice 1909-1910. Il n'est pas distribué de dividende (5 % pour les deux précédents exercices). La crise du vignoble vaudois nuit à la vente des bouteilles.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers.

Dimanche, 18 décembre 1910, à 8 heures, grande soirée familière dans les locaux du Cercle.

Les membres et amis du Cercle sont instamment priés d'y assister nombreux. Le Comité.

La population de Bulle. — Contrairement aux prévisions, la population de Bulle n'atteint pas 4000 âmes. Il s'en faut de peu puisque les chiffres officiels accusent 3952. Notre ville comptait 3855 habitants en 1900 ; il y a donc augmentation de 597.

La population présente le 1er décembre était de 4088 âmes ; maisons habitées 383 ; ménages 875.

Le budget communal pour le corps enseignant ne subira donc pas de changement.

Mutualité scolaire. — Durant les trois premiers mois de l'exercice 1910-1911, la *Jeunesse Prévoyante* de Bulle a recueilli la jolie somme de 591 fr. 95 se répartissant comme suit :

- Epargne statutaire 232 fr. 89
- Epargne facultative 92 fr. 90
- Fonds de maladie 266 fr. 16

Pendant le même laps de temps, il a été distribué 56 fr. en indemnités de maladies. Au 1^{er} décembre dernier, l'avoir de la Société comprenait 1139 francs 19 d'épargne, 614 fr. 16 de fonds de maladie et 55 fr. de fonds d'administration, non compris les intérêts à cette date.

Ces résultats, de plus en plus réjouissants, font honneur aux 210 mutualistes que compte l'association, et sont de bon augure pour l'avenir de la jeune Société. N'est-ce pas là un encouragement pour un certain nom-

bre d'élèves qui restent encore indifférents ? Il est aussi regrettable qu'un bon nombre de parents semblent ignorer l'utilité de l'épargne et les avantages de l'appui mutuel.

A ces quelques renseignements, nous nous permettons d'ajouter la 3^{ème} liste de membres honoraires : Mme Vve Chapaley, notaire, don de 10 fr.

La soirée de l'Orchestre. — L'orchestre d'amateurs de notre ville a organisé pour dimanche soir, à l'Hôtel Moderne, un Concert-soirée familière dont le programme est fort bien conçu. On nous assure même que cette soirée ne sera pas banale du tout, puisque la partie musicale comprend des œuvres des meilleurs auteurs et qu'elle sera suivie d'une tombola de Noël autour d'un arbre richement décoré.

Un jubilé. — Une fête intime réunissait, mardi, à l'hospice de Riaz, la commission administrative de cette institution et quelques invités pour commémorer le 25^{ème} anniversaire de l'entrée de M. le Dr Perroulaz comme médecin de l'établissement et des sœurs théodosiennes qui le desservent avec tant de dévouement.

M. le Dr Perroulaz a reçu les félicitations de la Commission et des personnes présentes ainsi qu'un souvenir de cette fête. Ces remerciements étaient certainement bien mérités à ceux qui durant ce quart de siècle se sont dévoués pour doter cet institution hospitalière des progrès considérables et des bienfaits de la science réalisés à ce jour.

Aux bonnes paroles qui ont été adressées aux jubilaires en cette occasion, nous joignons encore nos félicitations sincères.

Hôtes de marque. — Une délégation du canton de Neuchâtel, ayant à sa tête M. Quartier-La-Tente, chef du département de l'Instruction publique, a visité, lundi et mardi, les écoles ménagères de Châtel-St-Denis, Semsales, Vaulruz, Bulle, La Tour, Broc et Gruyères. Dans cette dernière localité, M. le révérend curé Berset a fait les honneurs à ses hôtes neuchâtelois et s'est plu à leur raconter, dans ces lieux historiques, un bout de l'histoire de Chalamala. Il ne semblait en tout cas nullement effarouché d'être au mieux avec l'ancien président de l'*Alpina*.

M. le Juge fédéral Gottsfrey a séjourné mercredi à Bulle, pour procéder à la visite de l'Office des faillites de la Gruyère.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Fée Printemps.

PAR JULES MARY.

— Figure-toi que tu rends Romain très malheureux...
 — Moi, mon père... et comment cela ? dit-elle surprise.
 Elle revint au milieu du salon et se trouva près du jeune homme.
 — Le pauvre garçon s'est mis dans la tête que tu n'as aucune amitié pour lui...
 — Il se trompe. Je sais combien est grand son dévouement pour vous, mon père... Et je lui en suis reconnaissante...
 Mais Bertignolles reprenait :
 — Bien mieux, si l'imagine que tu le méprises !
 — Moi, le mépriser ?
 — Oui. N'est-ce pas, Romain ?
 Mais celui-ci, interdit, très pâle, n'aurait pas eu la force de parler.

— D'où peut lui venir une pareille pensée ?
 — Il est parti de si bas pour monter là où il est !
 Jenny avait un cœur tendre et plein de pitié. Jamais ses lèvres n'avaient laissé échapper une dureté, même une ironie. Elle avait, par-dessus tout, une qualité qui est divine, la bonté.
 — Mais, vous-même, mon père, dit-elle, ne m'avez-vous pas raconté cent fois vos tribulations à l'époque de votre jeunesse : ouvrir dans les ports, conducteur de bestiaux, cowboy, portefaix, chauffeur sur un paquebot, ouvrier de la terre, dans les plantations de la Martinique, domestique à plusieurs reprises, vous n'êtes arrivé que très tard à la fortune ?... Est-ce que je méprise vos débuts, mon père ? Est-ce que je n'en suis pas orgueilleuse, au contraire, puisque partout, toujours, vous avez su rester honnête homme ?
 — Vous voyez, Romain ? dit Bertignolles avec bonhomie.
 Jenny tendit les mains au jeune secrétaire.
 — J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour vous, monsieur Romain... n'en doutez pas.

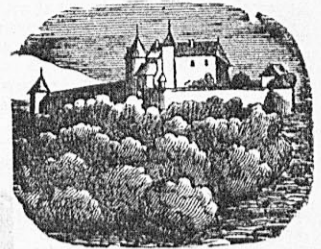
je vous le défends...
 Ivre, chancelant sous la pression de ces jolis doigts comme si quelque géant l'eût bousculé, Romain Goux, les yeux fermés, porta lentement à ses lèvres la main de la jeune fille.
 — Oh ! mademoiselle, mademoiselle, disait-il éperdu.
 Et quand elle disparut, il appuya ses mains sur son cœur, dont les battements frappaient si fort que cela lui faisait mal.
 Et il murmura :
 — Comme je l'aime ! C'est à en mourir !... Bertignolles n'interrompit point cette rêverie. Il attendait.
 Romain Goux s'avança enfin vers lui :
 — Monsieur Bertignolles, avez-vous réfléchi ?
 Le maître parut très étonné.
 — Permettez, monsieur Romain, je n'avais, moi, pas besoin de réfléchir, et je vous avais, à vous, donné jusqu'à onze heures pour prendre une solution !...
 — Ainsi, vous voulez ?
 — Je ne veux rien. Je n'en ai pas le droit, je le répète. Je vous ai prié seulement de m'aider dans mes projets contre la famille

de Soulaines, que je hais !
 Romain Goux se prit le front, dans un geste farouche, et ses doigts serrés entraient dans la chair.
 — Ah ! monsieur, monsieur, à quoi me poussez-vous !
 — Oui ou non, quelle est votre réponse ?
 Le jeune homme soudain releva la tête :
 — J'accepte.
 Bertignolles haussa les épaules :
 — Ce n'était vraiment pas la peine de faire tant de façons !
 Mais Romain s'approcha du maître, poitrine contre poitrine. Et son regard était menaçant, chargé de colère.
 — Ecoutez, monsieur Bertignolles, vous allez faire de moi un être méprisable... je n'ai pas le courage de vous résister. Soit donc... je serai tout ce que vous voudrez... je vous obéirai en tout... Mais si je suis faible, si je n'ai pas la force de vous fuir, vous savez bien pourquoi, n'est-ce pas ?...
 Plus bas, mais sur le ton de la menace :
 — Vous avez bien vu que je l'aime !
 — Oui, vous l'aimez !
 — Vous ne me le défendez pas ?
 — Je fais semblant de ne pas le voir.

Deux
 Les
 La Loire
 ville de Nan
 Les télégr
 centres imp
 Marseille e
 mercredi le
 puis plusie
 mées en de
 ont inondé
 et des plain
 portants. Le
 du Sud de la
 sur de longu
 St-Tropez,
 refusent les
 tions situées
 Tropic et H
 temps était
 ses équipes
 sur le rése
 en état.
 Le mauva
 les fleuves
 de grands d
 Vénétie et la
 Le lac M
 et de Come
 voie ferrée.
 De nombreu
 rompu la ci
 Gènes à Vin
 L'Arno a ca
 cane, des di
 L'ingénieur
 fugié avec s
 celle-ci sur l
 emporté ave
 vallée du Tib
 inondée. On
 fixées sur de
 par suite des
 nombreuses
 de pluies au
 région de Ro
 de 6 mètres
 Bil
 L'Almanach
 manach Pest
 à l'usage d
 édité en alle
 la maison K
 devenu en fo
 le plus répan
 Il est déjà si
 faire récem
 édition spéc
 l'Amérique
 cette année
 tres conten
 l'Almanach o



LA GRUYÈRE



Les inondations.

En France.

La Loire inonde une partie de la ville de Nantes.

Les télégrammes de la plupart des centres importants de la région de Marseille et de Cannes annoncent que mercredi les pluies qui duraient depuis plusieurs jours se sont transformées en de véritables trombes qui ont inondé la plupart des terrains bas et des plaines, causant des dégâts importants. Les lignes du chemin de fer du Sud de la France ont été enlevées sur de longues distances. Les gares de St-Tropez, de Cogolin et de Toulon refusent les voyageurs pour les stations situées sur le littoral entre St-Tropez et Hyères. Mercredi matin, le temps était magnifique. De nombreuses équipes d'ouvriers ont été envoyées sur le réseau pour accélérer sa remise en état.

En Italie.

Le mauvais temps persiste. Partout les fleuves inondent le pays causant de grands dégâts dans le Piémont, la Vénétie et la Lombardie.

Le lac Majeur et le lac de Lugano et de Como ont débordé, détruisant la voie ferrée. Le Pô a inondé Plaisance. De nombreux éboulements ont interrompu la circulation sur la ligne de Gènes à Vintimille, isolant San-Remo. L'Arno a causé des dégâts. En Toscane, des digues ont été emportées. L'ingénieur Cabornara, qui s'était réfugié avec sa sœur et la fillette de celle-ci sur le toit de sa maison a été emporté avec elles par les eaux. La vallée du Tibre en aval de Pérouse est inondée. On craint que les habitations fixées sur des hauteurs ne s'écroulent par suite des infiltrations. Depuis de nombreuses années on n'avait pas vu de pluies aussi persistantes dans la région de Rome. Le Tibre a dépassé de 6 mètres son niveau normal.

Bibliographie.

L'Almanach Pestalozzi. — L'Almanach Pestalozzi (agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire), édité en allemand et en français par la maison Kaiser et Cie, à Berne, est devenu en fort peu de temps l'ouvrage le plus répandu dans les écoles suisses. Il est déjà si connu qu'il a fallu en faire récemment, sur demande, une édition spéciale en espagnol pour l'Amérique du Sud. Il est parvenu cette année aux éditeurs 18,000 lettres contenant des contributions pour l'almanach ou des solutions d'énigmes

primées et provenant de plus de 3000 localités de la Suisse. Cet ouvrage doit son brillant et si rapide succès à un arrangement ingénieux et éminemment pratique, en même temps qu'à la richesse des matières et des illustrations. Élégamment relié sur toile, l'année 1911, qui vient de paraître, est vraiment un ouvrage superbe, malgré le prix de fr. 1.60 auquel est fixée l'édition française. Les nombreux sujets qui y sont traités sont admirablement choisis et accompagnés de plusieurs centaines d'illustrations d'une réelle valeur artistique.

C'est un trésor pour les écoliers et écolières, car il instruit en amusant ; excellent volume à consulter, il réussit même à éveiller l'intérêt des indifférents et il met à la portée de chacun une foule de connaissances pratiques d'un emploi journalier, tout en inculquant le goût du beau par ses productions artistiques.

Heureux ceux qui trouveront ce joli petit volume au pied du prochain arbre de Noël !

Vient de paraître POÈTES ROMANDS

par Robert et Edmond Têlin.

Pierre Alin, Jules Carrara, Ami Chantre Jules Congnard, Charles Fuster, Georges Golay, Philippe Godot, Isabelle Kaiser, Charles Neuhaus, Virgile Rossel, Henri C. Spiess, Auguste Schorderet, Edouard Tavan, Jean Violette.

Prix : 2 francs.

En vente dans les librairies et contre remboursement ou mandat aux « ÉDITIONS LIBRES » 6 Rue du Rhône, Genève.

Pianos

en tous genres et tous prix.
pianos neufs depuis 550 fr.

Choix immense.

Vente, location, échange.

Accordages, Réparations.

Facilité de paiement.

F. Pappé-Ennemoser Berne

54 Grand'Rue. Téléphone 1533

Maison de confiance.

Représentant à Bulle : W. WASER.

Dimanche 18 décembre

Cassée-concert au Café des Vernes, Pringy.

Invitation cordiale.

Dom. Gremion.

Les
chaussures Hirt
sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.—
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7.—
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
Souliers pour fillettes	No. 30-35	Frs. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26-29	Frs. 5.—
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 30-35	Frs. 6.—
	No. 26-29	Frs. 4.50
	No. 30-35	Frs. 5.50
	No. 36-39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

CARTES DE VISITE à l'Imprimerie de la Gruyère.

Banque Populaire Suisse

Capital et Réserves : Fr. 60 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur

Carnets d'épargne

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait.

Dépôts à partir de 50 centimes.

Taux actuel 4 % jusqu'à Fr. 5000.—. Livrets gratuits.

Sur demande, nous délivrons des

Coffrets d'épargne

gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—.



Nombre des déposants au 31 novembre 1910 : 8046.

Montant total des dépôts : Fr. 7,563,870.70.

Banque Populaire Suisse, Fribourg

et ses agences à Bulle, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont et Villargiroud.



A base de Vins fins et d'Amers le "CORDIAL" Sandoz se recommande par ses propriétés apéritives.
 SANDOZ & FILS, MÔTIERS (Travers) 6848

A louer
 logements chez M. Torche, La Trême.

Magasin à louer
 au centre de la ville. L'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, indiquera. 1038

A louer
 pour le 15 décembre, rue de Bouleyres, un petit appartement. S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Crédit Gruyérien
BULLE
 Vente :
 Billets de la loterie du Casino-théâtre de Fribourg.
 Tirage 29 décembre.
 Achat et vente de titres divers.

A louer
 pour de suite un joli logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, avec balcon, eau et lumière, ainsi qu'une jolie chambre meublée.
 S'adresser à Jules Fragnière, Bulle.

A vendre
 une truie portante, prête à mettre bas.
 S'ad. à Aug. Vallélian, Le Pâquier.



BETAIL GRAS

en peu de temps par la célèbre
Poudre à engraisser „Bauernglück“
 à fr. 1 le paquet dans les magasins ou directement chez le fabricant Beck-Koeller, à Kriens - Lucerne. — A partir de 2 paquets, franco remb. Certificats en masse.
 En vente chez :
 Mme Veuve Treyvaud, Bulle ; MM. Pochon frères, La Tour ; M. Aug. Savary, à Sales ; M. Overney-Buchs, à Charmey ; M. Pierre Andrey, à Cerniat ; M. Jaquet, à Gruyères ; M. Grivel, à Vaulruz ; M. L. Murith, à Epagny ; M. Pasquier Pac., au Pâquier.

Dans votre intérêt
 demandez le catalogue illustré de la
Maison d'expédition de Chaussures
Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 7.80
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 33 42	8.30
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » » »	» 26-29 »	fr. 4.20

Maison de confiance.
 Réparations.

TIRAGE 29 DÉCEMBRE 1910
 Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg
1^{er} lot: 50.000 Francs
 Le billet : 1 franc.
Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 billets	2 fr. 70	30 billets	20 fr.
6 billets	5 fr.	50 billets	30 fr.

Ecrire : Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg, rue du Tir, 86.

TIRAGE 29 DÉCEMBRE 1910
Machines à coudre.
 Marques Pfaff, Veritas, Adler, Haïd et Neu, à navette centrale, vibrante ou tubulaire. Dernière nouveauté à pieds et à mains. Garanties et facilités pour échange, réparations et accessoires, huiles, aiguilles, etc.

Jos. Gremaud, mécanicien Bulle.

Pâtes alimentaires de Ste-Appoline
 on en trouve de meilleur marché, c'est possible, mais, certainement, on n'en trouve point de meilleures que celles de la fabrique de PÂTES ALIMENTAIRES
H. Buchs, à Ste Appoline, près Fribourg.
 600.000 paquets, ou boîtes, de pâtes fines en une année.

L'Exposition de Noël
 de la Maison spéciale pour les Cafés
"MERCURE"
 Chocolats Suisses et Denrées Coloniales
mérite d'être visitée!

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un si beau choix en
 ARTICLES POUR ÉTRENNES
 BONBONNIÈRES
 ORNEMENTS D'ARBRES DE NOËL
 CHOCOLATS, BISCUITS
 SUCRERIES DE NOËL
 BONBONS, ETC.

Différentes sortes spéciales de cafés des fêtes et de thés des fêtes.
5% d'escompte en timbres-rabais. Expédition au dehors.
 = Plus de 80 Succursales en Suisse =

Avis aux ménagères.
 Dès le 1^{er} décembre 1910, au dépôt général des Eaux d'Henziez, près des Halles, à Bulle, ouverture d'un nouveau magasin de produits laitiers et d'alimentation.
 Fromages, pâtes molles, beurres de table et de cuisine, graisses comestibles, conserves, etc.
Téléphone. Louis Pugin, nég.

A l'ancien magasin A. Burgisser, ci-devant „A la Civette“.
 A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An, on trouvera, dès ce jour, un grand choix d'articles pour fumeurs, à très bas prix, tels que :
 Cigares et Cigarettes en boîtes, dep. 0.50 fr., pipes, porte-cigares et blagues à tabac.
 Porte-monnaie, Cartes à jouer, Cartes postales.
 Grand'rue 43, à côté de la Pharmacie Barras.
C. BULLIARD.

BROU DE NOIX
 Sirop ferrugineux Golliez
 (Exigez la marque : 2 Palmiers)
 employé avec succès depuis 36 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.
 En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.
 Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

Le recens
 La commune de nous transmettr des résultats d que tout autre, l'importance d cette localité a triplé depuis 19 Broc compte bitants, contre augmentation d Cette populat forme 318 mén bourgeois de Br d'autres comm suisses d'autres gers.
 De ces 1756 tiennent au sex sexe féminin. I 212 protestants tres religions. A langue, on comp allemands, 185 et 1 anglais.

Drame d cour. — La ba négociant, à Bu l'une des plus b ronde. Des paou des dindons en qui n'enlevait a nombreuse d'oi de poules de ra priétaire était leurs succès d tous les hôtes d morts. On a t jeudi matin, ép château. Le cr évalue la perte croit-on, serait

Recrutem officielle du car les résultats ob à l'examen pé mois de septem La ville de le beau chiffre nombre, 22 ont canton et sont générales suiva Lecture Comp 1.23 1.1 soit un total de dition des qu moyenne était Dix-huit jeun nés sur le table bles. Par contr la liste des rec mauvaises note de Bulle qui on dehors du cant tableau compl notes. Leurs su tes dans les m qui vaudrait p meilleur encor

Fête des manche aura
 — Monsieur B si vous vous jou Le maître haus indifférence. Que pouvait ce tant et si fort ? — Faites-vous en empêche pas ! — Oui, prenez malheur à vous ! Et il sortit dar tion. Sa résolution p ita plus. Il savait que t la fin du mois av dans la caisse. Il connaissait ment s'y introdu mettre se présent conditions de séc que l'impunité d

louer
chez M. Torche, La Trême.
casin à louer
ville. L'Agence Haasenstein
ille, indiquera. 1038

A louer
mbre, rue de Bouleyres, un
ement. S'adresser à Haan-
cler, à Bulle.

at Gruyérien
BULLE
ts de la loterie
du
éâtre de Fribourg.
e 29 décembre.

hat et vente
itres divers.

A louer
joli logement de 2 cham-
pépendances, bien exposé au
con, eau et lumière, ainsi
mbre meublée.
ules Fragnière, Bulle.

vendre
ante, prête à mettre bas.
Valléian, Le Pâquier.

Noël
le pour les Cafés
CURE
Denrées Coloniales
e d'être
itée!
nulle part ailleurs
si beau choix en
ÉTRENNES
ÉRÉS
S D'ARBRES DE NOËL
LATS, BISCUITS
ERIES DE NOËL
NBONS, ETC.
e thés des fêtes.
dition au dehors.

crères.
ux d'Henniez, près des
produits laitiers et
raisses comestibles, conser-
Louis Pugin, nég.

DIX
olliez
iers)
es impuretés du
fr. et 5 fr. 50.
Z, Morat.

Le recensement à Broc. — La commune de Broc a bien voulu nous transmettre un tableau détaillé des résultats du recensement. Mieux que tout autre, ce tableau démontrera l'importance du développement de cette localité dont la population a triplé depuis 1900.

Broc compte actuellement 1756 habitants, contre 615 en 1900, d'où une augmentation de 1149.

Cette population de 1756 habitants forme 318 ménages et comprend 417 bourgeois de Broc, 840 ressortissants d'autres communes du canton, 257 suisses d'autres cantons et 242 étrangers.

De ces 1756 habitants, 720 appartiennent au sexe masculin et 1036 au sexe féminin. Il y a 1534 catholiques, 212 protestants et 10 partisans d'autres religions. Au point de vue de la langue, on compte 1421 français, 148 allemands, 185 italiens, 1 romanche et 1 anglais.

Drame dans une basse-cour. — La basse-cour de M. Stœckli, négociant, à Bulle, était sans contredit l'une des plus belles à deux lieues à la ronde. Des paons, des faisans dorés, des dindons en faisaient l'orgueil, ce qui n'enlevait aucun mérite à une suite nombreuse d'oies et de canards dodus, de poules de races diverses. Leur propriétaire était légitimement fier de leurs succès dans les concours. Or, tous les hôtes de cette basse-cour sont morts. On a trouvé leurs cadavres, jeudi matin, éparés dans les fossés du château. Le carnage était complet. On évalue la perte à 500 francs. Un chien, croit-on, serait l'auteur de tout le mal.

Recrutement. — La Feuille officielle du canton vient de publier les résultats obtenus par les recrues à l'examen pédagogique fédéral du mois de septembre dernier.

La ville de Bulle y figure avec le beau chiffre de 31 recrues. Sur ce nombre, 22 ont subi l'examen dans le canton et sont arrivées aux moyennes générales suivantes :

Lecture Composition Calcul Inst. Civ.
1.23 1.50 1.22 1.41

adot un total de 5,36 par élève — addition des quatres notes. — Cette moyenne était de 5,68 en 1909. Dix-huit jeunes gens sont mentionnés sur le tableau des bons recrutables. Par contre, aucun ne figure dans la liste des recrues qui ont obtenu de mauvaises notes. Les 9 jeunes gens de Bulle qui ont subi leur examen en dehors du canton figurent tous sur le tableau complémentaire des bonnes notes. Leurs succès ne sont pas comptés dans les moyennes ci-dessus, ce qui vaudrait pour Bulle un résultat meilleur encore.

Fête des artilleurs. — Dimanche aura lieu, à Bulle, la fête an-

— Monsieur Bertignolles, malheur à vous si vous jouez de moi!
Le maître haussa ses larges épaules avec indifférence.

— Que pouvait ce garçon contre lui, si puissant et si fort?

— Faites-vous aimer, Romain, je ne vous en empêche pas!

— Oui, prenez garde!... je vous l'ai dit, malheur à vous!

Et il sortit dans la plus grande surexcitation.

Sa résolution prise, Romain Goux n'hésita plus.

Il savait que tout l'argent destiné à solder la fin du mois avait été déposé par Jactel dans la caisse.

Il connaissait la maison, il savait comment s'y introduire. Le vol qu'il allait commettre se présentait donc pour lui dans des conditions de sécurité qui assuraient presque l'impunité de son auteur.

(A suivre).

nuelle des artilleurs de la Gruyère. C'est une fête patriotique par excellence. Le programme comprend un banquet, une conférence et la partie récréative.

Concert à Broc. — Par leur activité, les diverses sociétés de Broc procurent à la laborieuse population de ce grand village, chaque dimanche, des récréations aussi saines que variées. Après la gymnastique, voici le *Froschinn*, männerchor, qui organise pour dimanche soir un concert vocal et musical, avec le concours de M. Fuchs, de notre ville, dont chacun connaît le beau talent de flûtiste.

Recensement. — Voici quelques nouveaux résultats du recensement de la population du district de la Gruyère. Les chiffres entre parenthèse indiquent les résultats correspondants du recensement de 1900.

Ménages	domiciliés	Population : présente le 1 ^{er} déc.
180	749 (725)	741 (728)
73	361 (473)	367 (483)
60	298 (257)	303 (258)
116	556 (508)	551 (515)
46	227 (222)	233 (222)
293	1200 (1189)	1202 (1186)
62	264 (265)	266 (261)
—	808 (798)	808 (798)
84	361 (295)	353 (299)

Excellents effets.
Depuis nombre d'années, je retrouve toujours les excellents effets des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites *Pastilles Gaba*: elles m'ont constamment préservé de tout refroidissement des voies respiratoires, surtout du rhume de cerveau, de l'enrouement, etc.
A., comptable, St. Gall.
1 fr. la boîte, dans les pharmacies.

A louer
au dépôt de la Société d'agriculture de Gruyères, en gare de Bulle, une belle cave spacieuse.
S'adresser à L. Yerly, Café de la Clef, Bulle.

Rhumatisants
appliquez sur vos douleurs un Emplâtre américain **Rocco** à doubleur de flanelle, et vous serez bientôt soulagés, sinon guéris!
Exiger le nom de **Rocco**.
Dans les pharmacies à fr. 1.25.
Bulle: Pharmacies Barras, David et Gavin.

Maladie de la Vessie et des rognons.
En réponse à votre lettre et sur votre désir, j'ai le plaisir de vous informer que, par votre traitement par correspondance, vous avez délivré notre enfant Maria de sa maladie des rognons et de son catarrhe de la vessie. Elle se porte maintenant très bien, Dieu merci.
Recevez, Monsieur, mes meilleurs remerciements.
Mme Catharina Ebnöther-Keller.
Signature légalisée:
M. Diethlem, secrétaire communal.
Schübelbach, le 6 février 1905.

Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'**Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederrurnen**, (Suisse), H.-J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

On demande de suite une apprentie tailleuse
pour hommes, chez **Joséphine Morand, au Pâquier.**

Dimanche 18 décembre
Cassée
au Lion-d'Or
Avry-dev.-Pont.
Invitation cordiale.
Berthin-Sottas.

Dimanche 18 décembre
Cassée-Concert
au Buffet de la Gare
du Pâquier.
Invitation cordiale.
Le tenancier.

Mises de bois
Le mardi 20 décembre, à 1 h. après midi on vendra en mises publiques, à la forêt de la Berroutaz, à Epagny, 100 tas de branches et environ 2000 fagots d'écorce provenant de la dite forêt. Beaucoup de dé pour litière.

A louer
joli appartement de suite.
S'adresser **Vve Gamba**, près du Tirage.

Vente de bois.
La commune de Crésuz exposera à vendre par voie de soumission 230 m³ de beaux billons, entassés près du village. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de **A. Ruffieux**, syndic jusqu'au **mardi 27 décembre** courant à 7 heures du soir.
Le Secrétariat communal.

Mises de bois.
Mardi 20 décembre prochain, la commune de Marsens vendra en mises publiques 200 m³ de bois de commerce et quelques moules préparés dans ses forêts.
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à l'Auberge du dit lieu.
Le Conseil communal.

Mise de bois.
Samedi 24 décembre, la commune de Maules vendra, en mises publiques, 400 m³ de bois de commerce, quelques stères et tas de branches, préparés dans ses forêts communales.
Rendez-vous des miseurs, à 9 heures du matin, à la laiterie.
Maules, le 15 décembre 1910.
Le Secrétariat communal.

Bureau de placement Walther Romont
demande: jeune homme de 16 à 30 ans, sachant traire et faucher, pour bonne famille catholique de Lucerne. Gage: 20 à 40 fr. Occasion d'apprendre l'allemand.
Pour Metz (Alsace-Lorraine), vacher, 750 fr. par an, voyage payé après une année; pour la France, vacher, 50-60 fr.

MISE
de bétail et chédail.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **jeudi 22 décembre 1910**, dès 1 heure, devant le domicile de **Jules Glasson**, feu Joseph, agriculteur, à Bulle, 11 génisses de 1 à 2 ans, 1 taurillon de 7 mois, 2 bœufs de 2 ans, et 2 de 7 mois, 1 vachette de 1 mois, 2 chevaux hors d'âge, 4 brebis, 2 chèvres, 3 truies.

Il sera également procédé à la vente du chédail, comprenant spécialement: 7 chars à échelles et à pont, 1 faucheuse à 2 chevaux *Adriance*, 1 caisse à purin, luges, 1 voiture à ressorts, 30 clochettes de vaches et de génisses, harnais, 2 chaudières, ainsi qu'une grande quantité d'objets trop longs à détailler, et environ 20 000 pieds de foin à consommer sur place.
Bulle, le 15 décembre 1910.

Dimanche 18 décembre
à l'Hôtel Bellevue, Broc,
CONCERT
donné
par l'orchestre « **La Violetta** »
Invitation cordiale.
Emile Curty.

Vente d'immeubles.
L'Office des faillites de la Gruyère, à Bulle, vendra en mises publiques, **lundi 19 décembre 1910**, à 2 heures, à l'**Hôtel de la Maison de Ville**, à Broc, les immeubles appartenant à la succession répudiée de **Sudan Joseph**, laitier, à Broc, comprenant: Habitation, Laiterie et machines, Caves, porcherie, grange, écurie et place.
La vente aura lieu à tout prix.
Bulle, le 15 décembre 1910.

Soirée familière
de "L'Avenir", de La Tour
Société de chant.
Dimanche 18 décembre
à 8 h. soir
Grande salle
du Café de La Tour.
Invitation cordiale.

Rien!
ne fait autant plaisir à
Noël!
qu'un cadeau de
Milka Suchard
Velma Suchard.

CRÉDIT GRUYÉRIEN BULLE

Capital-actions : Fr. 1,000,000.—

Prêts par **billets à ordre** ou en **comptes-courants** sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — **Achat et vente de titres.** — **Encaissement** de titres et de coupons échus. — **Fourniture de chèques sur tous pays.**

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En comptes-courants : disponibles à vue à $3 \frac{1}{2}$ % ; disponibles moyennant avertissement à $3 \frac{3}{4}$ %.

En caisse d'épargne 4 % (4 $\frac{1}{4}$ % pour carnets jusqu'à 600 francs.)

Contre **obligations** ou **certificats de dépôt** à 1 ou 5 ans 4 $\frac{1}{4}$ %.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre fort.

A TITRE
gratuit franco.
DEMANDEZ

Le Prix-courant illustré
du Jeu le plus instructif
pour garçons et adultes

La Boîte de construction en pierres

Richter Marque Ancrè
chez F.-Ad. Richter et Co., Olten.

Ce qu'on n'a jamais vu
Ce qu'on ne verra plus

Pour l'Exposition Universelle de Bruxelles, nous avons fabriqué une grande quantité de **Pendulettes**, d'une exécution superbe. Sur le devant de cette pendulette figure la plus belle partie de l'exposition, c'est-à-dire l'entrée et la façade principales. Ces dernières sont reproduites d'une façon irréprochable dans leurs couleurs naturelles. Le 14 août dernier, un violent incendie détruisit cette partie de l'exposition. Nous avons prévu qu'à la suite de ce sinistre ainsi que par la clôture de l'exposition, de ne pouvoir écouler toutes ces pendulettes à Bruxelles ; aussi nous sommes-nous décidés de **vendre en Suisse, comme souvenir de l'Exposition Universelle de Bruxelles, cette pendulette, munie d'un excellent mouvement et accompagnée d'un bulletin de garantie pour la bonne marche, à la moitié de son prix, soit**

Fr. 3.75 seulement.

Profitez de cette occasion exceptionnelle et demandez de suite l'envoi de cette pendulette contre remboursement.

Fabrique d'Horlogerie „ARALK”
LA CHAUX-DE-FONDS



Mises de bois et de bétail.

Le soussigné exposera en mises publiques, le **mercredi 21 décembre courant**, dès 9 heures du matin, environ 40 m³ de bois sur pied convenant pour billon et charpente.

A 2 heures précises de l'après-midi, il exposera en outre en mises 7 mères-vaches portantes ou fraîches vélées, 3 veaux de l'année, 2 juments de 8 ans et 2 truies et environ 25,000 pieds de foin à consommer sur place.

Rendez-vous des miseurs au domicile de l'exposant.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant :

Léon Dévaud, à Vellaranon.

Grand choix de lampes électriques de poche. Piles de rechange.

EMILE MORARD
Fers et Quincallerie, Bulle.

ETRENNES

Une Machine à coudre

SINGER

constitue un

cadeau de fin d'année
à la fois

utile et agréable.

Les Machines à coudre

SINGER

viennent de remporter une

nouvelle victoire

en obtenant à l'Exposition Universelle
de BRUXELLES 1910, le

GRAND PRIX

(La plus haute récompense)

Machines confiées à l'essai - Escompte au comptant

Grande facilité de paiement par termes.

COMPAGNIE SINGER

LAUSANNE, CASINO-THÉÂTRE

BULLE, Dépôt chez M. J. PINATON.

H15590L

1978

Grande salle de l'Hôtel Moderne.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE, à 8 heures

Concert-Soirée familière

offert par

l'Orchestre d'amateurs de Bulle.

Arbre de Noël.

➔ Voir programme. ➔

Vente d'immeubles.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra, en mises publiques, **lundi 19 décembre, à 2 heures, à l'Hôtel de la Maison de Ville, à Broc**, les immeubles appartenant à la Masse en faillite SUDAN Jean, feu Joseph, à Broc.

I^{er} lot : Pré de 116 perches.
Prix d'estimation, Fr. 600
II^e lot : Champ de 156 perches.
Prix d'estimation, Fr. 700.
III^e lot : Champ de 200 perches.
Prix d'estimation Fr. 200.
Bulle, le 15 décembre 1910.

Hôtel de la Gare Grandvillard - Villars-s.-Mont

Dimanche 18 décembre

CASSÉE

Bonne musique.

Bon vin et bon accueil.

Invitation cordiale.

Mises de bois.

Mercredi 21 décembre, dans la forêt cantonale de **Chésalles**, vente en mises publiques de 350 billons sapin, 20 billons mélèze, 45 billes hêtre, 100 carrons 30 poteaux mélèze, 15 stères sapin, 12 stères hêtre, 15 tas rondins hêtre, 8 tas rondins sapin, 30 grandes lattes, 28 tas et 250 fagots de hêtre.

Rendez-vous à 9 $\frac{1}{2}$ h. à l'entrée de la forêt.

L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondissement.

Dimanche 18 décembre

Cassée-concert

Café fribourgeois, Bulle.

Invitation cordiale.

Mme Sauer.

Maison à vendre

très avantageusement située près du champ de foire, à **Bulle**. Conditions de paiement des plus favorables.
S'adresser à M. A. Andrey, notaire, Bulle.

A vendre

une **belle truie** blanche, sage, prête à mettre bas sa troisième nichée.
S'adresser à M. Léon Droux, au Veldel, Bulle.

A la même adresse, à vendre une **jeune truie** brune, race du pays, âgée de 14 ans.

Fête des Artilleurs, à Bulle.

Dimanche 18 décembre 1910.

Lieu de rassemblement et banquet :

Hôtel Moderne

à 1 heure précise.

Officiers, sous-officiers, soldats d'artillerie et du train d'armée, **jeunes et vieux**, qui n'ont pas reçu de circulaires, sont cordialement invités.

CONFÉRENCE

Je dispose encore de

fonds à placer

sur hypothèque en 1^{er} rang par obligation hypothécaire à 4 $\frac{1}{2}$ %.

Alex. ANDREY, notaire.

M. Verdon-Meuwly Grand'Rue, Bulle.

Dépôt des conserves de M. Souwey.

Legumes : haricots, pois, laitues, champignons, asperges, etc.

Fruits : cerises, abricots, pêches, myrtilles, pommes, poires, etc.

Café « Sirocco » : Spécialité renommée, moulu gratuitement.

Confitures au détail depuis 55 cts. la livre : groseilles, pruneaux, abricots, cerises. — Fort rabais par bidon de 5 kg.

Katzeman : spécialité de tabac, garanti de provenance directe.

VINS

ROUGES & BLANCS garantis naturels, à prix réduits.

Fûts et bonbonnes à disposition.

Malaga

Fûts de 16 litres à fr. 18, 20, 24.
Fûts d'origine compris.

Se recommande,

F. RIBES, BULLE.

ABONNEM

Suisse. . . 1 an

» . . . 6 m

Étranger. 1 an

» . . . 6 m

payable d'av

Prix du numéro

On s'abonne

bureaux de

La C

est expédiée

décembre à t

pour 1911.

On s'abonne

Journal et da

poste.

BULLE, le 2

Les for

devant les C

Ce n'est héla

tôt, les Suisses

ver en pays de

ainsi dite peut

pour beaucoup

outre ses avant

source précieuse

trie hôtelière en

de beaux millio

chemins de fer

merce du pays

C'est le beau c

puis quelques

n'est pas seulem

pour les riches

venue une occas

la nation suisse

le sabotage de

texte d'assurer

gations internat

de notre neutra

projet de creus

chaîne des Al

Bellinzone, de

logera une petit

Cette militair

nous il y a tant

alors indispen

travaux de défe

traverse la voi

une armée itali

matin débouch

mille francs fur

lors, le mal n'a

peuple suisse a

millions pour

dans le Valais.

qu'aujourd'hui

nouveaux trava

Pour corser l

for a élaboré u

très mystérieux

ment à la néces

vaut de défens

Vraiment no

nation et certai

vent d'imiter

Car, en somme